

ANNEXE V

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ
PORTFOLIO DE L'ÉTUDIANT EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

Nom et prénom de l'étudiant:

Institut de formation en masso-kinésithérapie (tampon de l'IFMK):

Nom et prénom du responsable de stage en IFMK:

Téléphone et courriel de contact:

TABLE DES MATIÈRES

Le portfolio des stages en masso-kinésithérapie

Le rappel du dispositif de formation

L'organisation des stages

Le rôle des acteurs de la formation

La profession de masseur-kinésithérapeute et les référentiels

L'évaluation de l'étudiant

Les fiches d'objectifs et d'évaluation par stage

Les fiches d'autoévaluation et d'évaluation des compétences par stage.

Le récapitulatif du parcours de stage

Le portfolio des stages en masso-kinésithérapie

Le portfolio est un outil de structuration de la pensée de l'apprenant, à l'usage de celui-ci, pour construire son parcours professionnalisant, définir ses objectifs de stages et identifier ses compétences acquises. Cette autoévaluation s'appuie sur l'analyse réflexive.

Le portfolio contribue à l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention du diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute.

Le portfolio constitue un recueil de données transcrites par l'apprenant, permettant de tracer et d'analyser les capacités développées en stage. Le portfolio peut être complété par divers travaux, élaborés à partir de l'expérience en stage, qui font foi de l'acquisition des compétences de l'étudiant en gardant des traces pertinentes de ses réalisations aux différents stades de son apprentissage.

Les onze compétences seront évaluées au cours des deux cycles de formation.

Le 1^{er} cycle a pour finalité la compréhension des situations professionnelles, il doit permettre l'acquisition méthodologique des compétences.

Le 2^e cycle est centré sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique et la mise en œuvre d'une intervention adaptée. Il permet, par l'analyse de pratiques, la distanciation, le développement de capacités réflexives et le questionnement éthique de l'étudiant.

Pour le tuteur de stage et les formateurs, le portfolio est un outil de lisibilité du parcours de l'étudiant et un guide d'accompagnement.

Pour l'étudiant, le portfolio permet de s'initier à l'auto-évaluation de ses compétences et de disposer des évaluations, des préconisations ou des commentaires du tuteur de stage.

Le portfolio est un document imprimé (ou informatisé) et non modifiable par l'étudiant.

Le rappel du dispositif de formation

La formation est organisée en deux cycles et articule le contenu des unités d'enseignement (UE) délivrées en Institut de Formation avec les apprentissages cliniques et hors clinique effectués en stage.

Le mémoire de fin d'études, n'est pas lié à un stage particulier, sa construction et son évaluation procèdent de la validation de l'UE 28.

Cycle 1: comprendre les situations de soin

Il a pour finalité les acquisitions conceptuelles. Il est organisé pour permettre à l'étudiant d'acquérir la dimension méthodologique des 11 compétences.

La 1^{re} année (K1) est centrée sur les savoirs fondamentaux nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles, à la découverte des formes d'exercice et la responsabilité d'exercice.

La 2^e année (K2) est orientée vers l'acquisition de la démarche de raisonnement clinique.

Les UE sont réparties en trois domaines :

- enseignements fondamentaux axés sur les sciences biologiques et médicales fondamentales;
- sciences et ingénierie en kinésithérapie axés sur les bilans, les évaluations et technologies en kinésithérapie;
- apprentissages et approfondissement axés sur les méthodes de travail, la construction du raisonnement clinique et critique.

Cycle 2: agir avec compétence dans les situations de soin

Il a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle. Il est organisé pour permettre à l'étudiant la mise en œuvre des onze compétences

La 3^e année (K3) est centrée sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la conception des interventions et l'acquisition des savoir-faire. L'évaluation des compétences est centrée sur les compétences cœur de métier (de C1 à C5).

La 4^e année (K4) doit permettre l'approfondissement des compétences cœur de métier ainsi que la mise à distance de l'exercice professionnel et les pratiques réflexives. L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences (de C1 à C11).

Les UE sont réparties en trois domaines :

- enseignements fondamentaux axés sur la sémiologie, la physiopathologie et les pathologies.
- sciences et ingénierie en kinésithérapie axés sur les bilans, évaluations et technologies en kinésithérapie dans les différents champs d'intervention.
- approfondissement et professionnalisation axés sur la pratique clinique et professionnelle.

UNIVERSITE	IFMK				
	1 ^{er} cycle		2 ^{ème} cycle		
	K1 (S1-S2)	K2 (S3-S4)	K3 (S5-S6)	K4 (S7-S8)	
Unités d'enseignement de première année commune aux études de santé (PACES) ou de première année de licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ou de première année de licence dans le domaine Sciences, Technologies, Santé (STS):	UE 1. Santé publique	UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	UE 14. Droit, législation et gestion d'une structure	Enseignements fondamentaux
	UE 2. Sciences humaines et sciences sociales		UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire		
	UE 3. Sciences biomédicales		UE 17. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire		
	UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)		UE 18. Physiologies, sémiologie physiopathologies et pathologies spécifiques		
	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité	UE 19. Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ musculosquelettique 2	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	
			UE 20. Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ neuromusculaire 2		
			UE 21. Evaluations, techniques et outils d'Interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2		
	UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE 9. Langue anglaise professionnelle	UE 22. Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	Apprentissages et approfondissements	
			UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie		
	UE 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	UE 24. Interventions du kinésithérapeute en santé publique		
			UE 27. Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie		
	UE 12. optionnelle 1	UE. 13 optionnelle 2	UE 26. Langue anglaise professionnelle		
	UE 31 optionnelle 3	UE. 32 optionnelle 4	UE 25. Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention		
			UE 28. Mémoire		
	UE 30. Formation à la pratique masso-kinésithérapique				
	60 ECTS	60 ECTS	120 ECTS	180 ECTS	DEMCK = 240 ECTS

L'organisation des stages

Généralités

Un stage temps plein par semestre sur la base de 35 heures par semaine.

La durée des stages est d'une semaine par ECTS, le temps de travail autour du stage étant inclus (temps de préparation et d'exploitation du stage organisés à l'IFMK).

Récupération d'un stage non validé ou possibilité d'un stage anticipé pendant la période des congés d'été dans des situations particulières.

Possibilité d'un stage temps plein sur deux structures.

Validation des stages et répartition des crédits alloués aux stages

1 ^{er} cycle	18 ECTS	2 ^e cycle	24 ECTS
Stage 1/K1	2 ou 3 ECTS	Stage 5/K3	6 ECTS
Stage 2/K1	3 ou 4 ECTS	Stage 6/K3	6 ECTS
Stage 3/K2	6 ECTS		
Stage 4/K2	6 ECTS	Stage 7/K4	12 ECTS

Spécificités des stages

Stages 1 et 2: découverte du système de santé, de la profession et du parcours du patient, initiation à la pratique clinique.

Stages 3 et 4: approche bio-psycho-sociale d'une personne soignée en lien avec les champs cliniques et méthodologiques, la formation à la pratique clinique ciblant l'ensemble des 11 compétences à un niveau 1 « d'acquis méthodologiques », en lien avec l'UE 10 « élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive ».

Stages 5 et 6 : acquisition des compétences cœur de métier (de C1 à C5) formalisées dans l'UE 25 « démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite de l'intervention ». Formation à la pratique clinique ou hors clinique.

En fin de 3^e année (K3) : l'étudiant doit avoir parcouru les trois champs cliniques : « musculo-squelettique » ; « neuro-musculaire » ; « respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire ».

Stage 7-clinicat: stage professionnalisant, en secteur clinique, temps plein de douze semaines en 4^e année (K4). Le stagiaire peut également réaliser des activités hors clinique, notamment dans un laboratoire de recherche lié au secteur clinique. Le stage peut être anticipé sur le semestre précédent (possibilité de démarrer en janvier, soit fin du semestre 7), les crédits de ce stage seront affectés au semestre 8.

Il doit permettre d'acquérir et valider l'ensemble des compétences :

- compétences cœur de métier (de C1 à C5) formalisées dans l'UE 25 « démarche et pratique clinique: conception du traitement et conduite de l'intervention » ;
- compétences réflexives sur l'exercice professionnel (de C6 à C11) formalisées dans l'UE 29 « analyse et amélioration de la pratique professionnelle ».

Les stages cliniques sont sous la responsabilité de tuteurs, masseurs-kinésithérapeutes, évalués par eux et validés par la commission d'attribution des crédits (CAC).

Les stages hors cliniques se situent dans le champ des compétences du masseur-kinésithérapeute et sont sous la responsabilité de personnes expertes ou qualifiées détentrices d'un diplôme en rapport avec les activités pratiquées par le stagiaire (ergonome, ingénieur développement, enseignant chercheur...). Ils sont évalués par la personne experte désignée et validés par la commission d'attribution des crédits (CAC).

Le suivi du portfolio est assuré par l'étudiant qui le met à jour au cours du stage et le présente au tuteur pour appréciations et commentaires en vue de l'évaluation du stage.

Le rôle des acteurs de la formation

Ces acteurs sont impliqués dans l'organisation du stage et communiquent entre eux les informations qu'ils jugent utiles au bon déroulement de celui-ci.

STAGE		ÉTUDIANT	IFMK		
Rôle du maître de stage de la structure d'accueil	Rôle du tuteur de stage	Rôle du stagiaire	Rôle des formateurs et/ou des responsables du suivi pédagogique de l'institut	Rôle du responsable des stages de l'institut de formation	Rôle du responsable de l'institut de formation
<p>Est l'interlocuteur privilégié de l'ifmk;</p> <p>Contribue à l'élaboration du projet de formation de sa structure;</p> <p>Est responsable de la mise en place de la fonction tutorale dans sa structure;</p> <p>Pilote l'intégration des étudiants dans sa structure;</p> <p>Est garant du processus d'évaluation du stage;</p> <p>Avertit l'institut en cas d'absence ou de survenue d'évènements graves;</p> <p>Élabore un rapport circonstancié en cas d'incident;</p> <p>Est garant de la qualité et de la sécurité des soins.</p>	<p>Accueille, intègre et organise le stage de l'étudiant;</p> <p>Assure le suivi et la formation de l'étudiant en faisant émerger du sens au cours de situations de travail;</p> <p>Met en œuvre le processus d'évaluation et accompagne l'étudiant dans son processus d'auto-évaluation;</p> <p>Identifie les points forts et les points faibles et donne des objectifs de progression;</p> <p>Transmet les valeurs professionnelles;</p> <p>Est garant de la qualité et de la sécurité des soins.</p>	<p>est responsable de son portfolio et de sa mise à jour;</p> <p>Prépare son stage en formulant des objectifs précis;</p> <p>Présente les objectifs institutionnels et négocie avec le tuteur ses objectifs personnels;</p> <p>Respecte les règles de l'organisation de la structure;</p> <p>Agit sous la supervision du tuteur;</p> <p>Élabore ses actes et ses comportements dans le cadre d'une réflexion éthique;</p> <p>Construit ses savoirs professionnels par la formalisation de son expérience;</p> <p>Confronte son expérience aux savoirs existants ainsi qu'aux données de la littérature scientifique;</p> <p>Participe à l'analyse de sa progression.</p>	<p>Assure l'accompagnement de l'étudiant à l'institut;</p> <p>Organise la valorisation des savoirs expérientiels;</p> <p>Participe au contrôle du parcours de formation clinique et hors clinique;</p> <p>Participe à l'élaboration des parcours et des projets en lien avec l'expérience clinique et hors clinique;</p> <p>Accompagne la production des projets inhérents à l'expérience de stage.</p>	<p>Organise le recensement de l'offre de stage;</p> <p>Structure l'offre de stage;</p> <p>Assure la régulation du dispositif;</p> <p>Est l'interlocuteur privilégié des terrains de stage, notamment en termes de conseils et d'explicitations du projet de formation;</p> <p>Recueille et met à disposition des étudiants les livrets d'accueil fournis par les structures ainsi que leurs projets de formation;</p> <p>Informe les étudiants sur les ressources formatives des stages en termes de populations accueillies et d'activités cliniques ou hors cliniques;</p> <p>Participe à la recherche de nouveaux terrains de stage.</p>	<p>Est responsable de l'agrément des terrains de stage;</p> <p>Est responsable de la conception et de la mise en place du projet de formation professionnelle;</p> <p>S'assure des moyens et des outils de l'alternance;</p> <p>Construit le parcours de formation clinique et hors clinique des étudiants et s'assure de la traçabilité;</p> <p>Est responsable de l'application de la réglementation en cours, concernant les stages.</p>

La profession de masseur-kinésithérapeute et les référentiels

1. La profession de masseur-kinésithérapeute

Son exercice est défini par le code de la santé publique aux articles L. 4321-1 à L. 4321-22 et R. 4321-1 à R. 4321-145.

La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement:

- des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne;
- des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles.

Le masseur-kinésithérapeute peut également concourir à la formation initiale et continue ainsi qu'à la recherche.

Le masseur-kinésithérapeute exerce en toute indépendance et pleine responsabilité conformément aux dispositions du code de déontologie mentionné à l'article L. 4321-21.

Dans le cadre des pathologies héréditaires, congénitales ou acquises, stabilisées ou évolutives impliquant une altération des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute met en œuvre des moyens manuels, instrumentaux et éducatifs, et participe à leur coordination.

Dans l'exercice de son art, seul le masseur-kinésithérapeute est habilité à utiliser les savoirs disciplinaires et les savoir-faire associés d'éducation et de rééducation en masso-kinésithérapie qu'il estime les plus adaptés à la situation et à la personne, dans le respect des dispositions du code de déontologie précité.

Le masseur-kinésithérapeute pratique des actes professionnels de masso-kinésithérapie dont les actes médicaux prescrits par un médecin.

Lorsqu'il agit dans un but thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute pratique son art sur prescription médicale et peut adapter, sauf indication contraire du médecin, dans le cadre d'un renouvellement, les prescriptions médicales initiales d'actes de masso-kinésithérapie datant de moins d'un an, dans des conditions définies par décret. Il peut prescrire, sauf indication contraire du médecin, les dispositifs médicaux nécessaires à l'exercice de sa profession. La liste de ces dispositifs médicaux est fixée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale après avis de l'Académie nationale de médecine.

En cas d'urgence et en l'absence d'un médecin, le masseur-kinésithérapeute est habilité à accomplir les premiers actes de soins nécessaires en masso-kinésithérapie. Un compte rendu des actes accomplis dans ces conditions est remis au médecin dès son intervention.

2. Les compétences professionnelles

- C1: analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique.
- C2: concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie adapté au patient et à sa situation.
- C3: concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage.
- C4: concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie.
- C5: établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie.
- C6: concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie.
- C7: analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle.
- C8: rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- C9: gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources.
- C10: organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- C11: informer et former les professionnels et les personnes en formation.

L'évaluation de l'étudiant

Elle est formalisée par :

- l'étudiant au moyen de son portfolio;
- le tuteur (de proximité) au moyen d'entretiens de régulation afin de faire émerger l'analyse réflexive des pratiques du stagiaire renforçant ainsi ses apprentissages.

L'analyse réflexive doit permettre à l'étudiant de se situer par rapport à un objectif fixé par avance et à des compétences mobilisées en situation.

Pour ses apprentissages, l'étudiant doit s'engager et répondre aux exigences des situations rencontrées. Il mobilise ses savoirs, connaissances et expériences en situation. Il évalue ses acquis et ses manques avec la critique constructive du tuteur. Il envisage avec lui des pistes d'amélioration qui doivent lui permettre de développer simultanément plusieurs compétences lors des prises en soins.

Fiches d'objectifs et d'évaluation par stage

Feuillet de stage 1/2/3/4 - 1^{er} cycle

Page à remplir par l'étudiant avant l'arrivée en stage

Du au20

Lieu de stage:

Service ou spécificité:

Nom de l'étudiant:

Nom du tuteur et tampon du stage:

Objectifs généraux ou institutionnels stage 1 et 2:

- découverte du système de santé, de la profession et du parcours du patient, initiation à la pratique clinique ou hors clinique;
- découverte d'une structure de soin, hygiène et secret professionnel;
- mise en application d'une ou plusieurs techniques de masso-kinésithérapie vues en cours et évaluation de celles-ci.

Objectifs généraux ou institutionnels stage 3 et 4:

- approche bio-psycho-sociale d'une personne soignée en lien avec les champs cliniques et méthodologiques, la formation à la pratique clinique ciblant l'ensemble des 11 compétences à un niveau 1 « d'acquis méthodologiques », en lien avec l'UE 10 « élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive ».

Objectifs spécifiques de l'étudiant:

.....
.....
.....

Objectifs définis en début de stage

.....
.....
.....

Fiches d'auto-évaluation et d'évaluation des compétences par stage

Pour les stages du 1^{er} cycle

Auto-évaluation à compléter par l'étudiant en 1 ^{er} cycle (K1, K2) 1/2					
NIVEAU VISÉ au 1 ^{er} cycle pour le développement des compétences	AUTO-ÉVALUATION de la compétence par l'étudiant				CE QUE JE PEUX AMÉLIORER / COMMENTAIRES ou situations rencontrées
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant /objectif non atteint	Non évaluable	
J'observe une situation de soin et j'initie un questionnement professionnel au regard de données de la littérature (compétence 1)					
Je connais la démarche de projet et les outils simples pour son suivi (compétence 2)					
J'analyse une séance de kinésithérapie au regard des objectifs visés (compétence 3)					
J'analyse une relation professionnelle avec un patient vécue en stage clinique (compétence 4)					
Je connais les principes de la démarche de suivi, de prévention et de dépistage dans le domaine de la kinésithérapie en santé publique (compétence 5)					
Je repère les situations de prestations d'expertise et de conseil (compétence 6)					
J'observe et analyse la réalisation de prestations en kinésithérapie (compétence 7)					
Je recherche et utilise les différents types de données utiles à la compréhension d'une situation clinique (compétence 8)					

<i>Évaluations et préconisations ou commentaires du tuteur de stage 1/2</i>					
NIVEAU VISÉ au 1 ^{er} cycle pour le développement des compétences	ÉVALUATION de la compétence par le tuteur				PRÉCONISATIONS OU COMMENTAIRES
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	
L'étudiant sait observer une situation de soin et initier un questionnement professionnel au regard de données de la littérature (compétence 1)					
L'étudiant connaît la démarche de projet et les outils simples pour son suivi (compétence 2)					
L'étudiant analyse une séance de kinésithérapie au regard des objectifs visés (compétence 3)					
L'étudiant analyse une relation professionnelle avec un patient vécue en stage clinique (compétence 4)					
L'étudiant connaît les principes de la démarche de suivi, de prévention et de dépistage dans le domaine de la kinésithérapie en santé publique (compétence 5)					
L'étudiant repère les situations de prestations d'expertise et de conseil (compétence 6)					
L'étudiant observe et analyse la réalisation de prestations en kinésithérapie (compétence 7)					
L'étudiant recherche et utilise les différents types de données utiles à la compréhension d'une situation clinique (compétence 8)					

<i>Auto-évaluation à compléter par l'étudiant en 1^{er} cycle (K1, K2) 2/2</i>					
NIVEAU VISÉ AU 1 ^{ER} CYCLE pour le développement des compétences	AUTO-ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE PAR L'ÉTUDIANT				
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant /objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	Ce que je peux améliorer / commentaires ou situations rencontrées
J'observe et questionne le fonctionnement d'un service et d'une structure (compétence 9)					
Je coopère dans des activités de formation et dans l'apprentissage (compétence 10)					
Je repère les méthodes pédagogiques pour faciliter les apprentissages (dont gestuels) (compétence 11)					

<i>Évaluations et préconisations ou commentaires du tuteur de stage 2/2</i>					
NIVEAU VISÉ AU 1 ^{ER} CYCLE pour le développement des compétences	ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE PAR LE TUTEUR				
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	Préconisations ou commentaires
L'étudiant observe et questionne le fonctionnement d'un service et d'une structure (compétence 9)					
L'étudiant coopère dans des activités de formation et dans l'apprentissage (compétence 10)					
L'étudiant repère les méthodes pédagogiques pour faciliter les apprentissages (dont gestuels) (compétence 11)					

<i>Grille d'évaluation du stage 1 Cycle 1 (modèle à reproduire pour tous les stages du 1^{er} cycle) Fiche à remettre à l'IFMK (photocopie à conserver dans le portfolio)</i>					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	Acquis	Satisfaisant	Insuffisant	Non évaluable	COMMENTAIRE/ARGUMENTATION
Sécurité des personnes (patients, aidants, soignants)					
Respect du code de déontologie et de l'éthique de la profession					

Respect des règles du fonctionnement propre à l'établissement (ponctualité, hygiène, procédures...)					
Prise en soin adaptée en fonction du cycle de formation Cycle 1: Mobilisation adaptée des connaissances fondamentales, des bilans et techniques en kinésithérapie. Connaissance de la démarche du raisonnement clinique					
Efficacité de la prise en soin Pour le 1 ^{er} stage: Compréhension des prises en soin					
Niveau d'autonomie au regard des objectifs du stage					
Comportement et communication adaptée à la situation professionnelle					
Capacité à évoluer au cours du stage					

Proposition de validation :

OUI

NON (à justifier obligatoirement par un rapport circonstancié)

Commentaire du tuteur :

Date et lieu :

Nom du tuteur :

Nom de l'étudiant

Signature

Nom / qualité / Signature / cachet du service :

DÉFINITION DES INDICATEURS	
Efficacité	Produit les effets attendus, en utilisant les moyens adaptés
Sécurité	Ne nuit pas, préserve, s'adapte à une situation d'urgence, développe le potentiel de la personne
Rigueur	Est exacte, précis, logique, respecte les procédures
Pertinence	Se réfère aux cadres d'analyse existants (code de déontologie, connaissances, projet institutionnel, projet d'intervention kinésithérapique, législation)
Cohérence	Par rapport à la situation, absence de contradiction, parties liées entre elles, rapport logique entre les idées, les propos et les actions
Initiative	Propose, entreprend des actions dans les limites de ses compétences
Habilité	A des gestes et des techniques précis
Éthique et responsabilité	Respecte les limites et els ressources liées à sa fonction. Assure le suivi des actes réalisés et réalise une évaluation. Comportement cohérent avec l'éthique professionnelle

Maîtrise de soi	Gère ses émotions et adopte une attitude professionnelle
Adaptabilité	Prend la mesure des ressources (environnement et patient) et des contraintes S'inscrit dans un fonctionnement d'équipe
Respect	Respecte autrui dans la relation (patient, famille, équipe soignante et autres intervenants).
Hygiène	Prévient les risques d'infections nosocomiales dans sa pratique (le patient, le personnel et l'entourage).
Communication	Communique à l'oral et / ou à l'écrit de façon structurée, pertinente et adaptée (patient, équipe, aidant). Utilise les supports existants.
Attitude/ comportement	Fait preuve de curiosité intellectuelle, prend part activement à sa formation.

Feuillet de stage 5/6/7 – 2^e Cycle

Page à remplir par l'étudiant avant l'arrivée en stage

Du au20

Lieu de stage:

Service ou spécificité:

Nom de l'étudiant:

Nom du tuteur et tampon du stage:

Objectifs généraux ou institutionnels stage 5 et 6:

- Acquisition des compétences cœur de métier (de C1 à C5) analysées et évaluées dans l'UE 25 « démarche et pratique clinique: conception du traitement et conduite de l'intervention ». Formation à la pratique clinique ou hors clinique;
- La 3^e année (K3) doit permettre d'apprendre l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, de concevoir et de réaliser des traitements appropriés dans les 3 champs cliniques: « musculo-squelettique »; « neuro-musculaire »; « respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire ».

Objectifs généraux ou institutionnels stage 7:

- conception et évaluation de projets de soins masso-kinésithérapiques sous la supervision du tuteur;
- possibilités de réaliser des activités hors clinique, notamment dans un laboratoire de recherche lié au secteur clinique
- acquisition de l'ensemble des compétences:
 - compétences cœur de métier (de C1 à C5) formalisées dans l'UE 25 « démarche et pratique clinique: conception du traitement et conduite de l'intervention »;
 - compétences réflexives sur l'exercice professionnel (de C6 à C11) formalisées dans l'UE 29 « analyse et amélioration de la pratique professionnelle ».

Objectifs spécifiques de l'étudiant:

.....
.....
.....

Objectifs définis en début de stage:

.....
.....
.....

Pour les stages du 2^e cycle

<i>Auto-évaluation à compléter par l'étudiant en 2^e cycle (K3, K4) 1/2</i>					
NIVEAU VISÉ AU 2 ^E CYCLE pour le développement des compétences	AUTO-ÉVALUATION de la compétence par l'étudiant				CE QUE JE PEUX AMÉLIORER/COMMENTAIRES ou situations rencontrées
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	
J'analyse sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique					
Je conçois et conduit un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation					
Je conçois et conduit une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage					
Je conçois, mets en œuvre et évalue une séance de masso-kinésithérapie					
J'établis et entretiens une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie					
Je conçois et mets en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie					
J'analyse, évalue et fais évoluer ma pratique professionnelle					
Je recherche, traite et analyse des données professionnelles, des données scientifiques en vue de concourir à la recherche dans le champ de la masso-kinésithérapie					

<i>Évaluations et préconisations ou commentaires du tuteur de stage 1/2</i>					
NIVEAU VISÉ AU 2 ^E CYCLE pour le développement des compétences	ÉVALUATION de la compétence par le tuteur				PRÉCONISATIONS OU COMMENTAIRES
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	
L'étudiant analyse et évalue sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique					
L'étudiant conçoit et conduit un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation					

L'étudiant conçoit et conduit une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage					
L'étudiant conçoit, met en œuvre et évalue une séance de masso-kinésithérapie					
L'étudiant établit et entretient une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso kinésithérapie					
L'étudiant conçoit et met en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie					
L'étudiant analyse, évalue et fait évoluer sa pratique professionnelle					
L'étudiant recherche, traite et analyse des données professionnelles, des données scientifiques en vue de concourir à la recherche dans le champ de la masso-kinésithérapie					

Auto-évaluation à compléter par l'étudiant en 2^e cycle (K3, K4) 2/2

NIVEAU VISÉ AU 2 ^E CYCLE pour le développement des compétences	AUTO-ÉVALUATION de la compétence par l'étudiant				CE QUE JE PEUX AMÉLIORER/COMMENTAIRES ou situations rencontrées
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	
Je crée, gère ou organise un cabinet, en optimisant les ressources					
J'organise les activités et je coopère avec les différents acteurs					
Je forme et j'informe des professionnels et des personnes ...lorsque cela peut concourir à l'amélioration du traitement, à la santé de la personne ou à la formation professionnelle					

Évaluations et préconisations ou commentaires du tuteur de stage 2/2

NIVEAU VISÉ AU 2 ^E CYCLE pour le développement des compétences	ÉVALUATION de la compétence par le tuteur				PRÉCONISATIONS OU COMMENTAIRES
	Acquis/objectif atteint	Satisfaisant/objectif partiellement atteint	Insuffisant/objectif non atteint	Non évaluable	
L'étudiant crée, gère ou organise un cabinet, en optimisant les ressources					
L'étudiant organise les activités et coopère avec les différents acteurs					

L'étudiant forme et j'informe des professionnels et des personnes ...lorsque cela peut concourir à l'amélioration du traitement, à la santé de la personne ou à la formation professionnelle					
--	--	--	--	--	--

GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGE 5 CYCLE 2 (modèle à reproduire pour tous les stages du 2 ^e cycle)	FICHE À REMETTRE À L'IFMK (photocopie à conserver dans le portfolio)				Commentaire/argumentation
	Acquis	Satisfaisant	Insuffisant	Non évaluable	
Sécurité des personnes (patients, aidants, soignants)					
Respect du code de déontologie et de l'éthique de la profession					
Respect des règles du fonctionnement propre à l'établissement (ponctualité, hygiène, procédures...)					
Prise en soin adaptée en fonction du cycle de formation Cycle 2: Conception et mise en œuvre du projet de soin; Construction et justification de sa pratique en regard des recommandations et références scientifiques.					
Efficacité de la prise en soin					
Niveau d'autonomie au regard des objectifs du stage					
Comportement et communication adaptée à la situation professionnelle					
Capacité à évoluer au cours du stage					

Proposition de validation :

OUI

NON (à justifier obligatoirement par un rapport circonstancié)

Commentaire du tuteur:

Date et lieu:

Nom du tuteur:

Nom de l'étudiant

Signature

Nom / qualité / Signature / cachet du service:

DÉFINITION DES INDICATEURS	
Efficacité	Produit les effets attendus, en utilisant les moyens adaptés
Sécurité	Ne nuit pas, préserve, s'adapte à une situation d'urgence, développe le potentiel de la personne
Rigueur	Est exacte, précis, logique, respecte les procédures
Pertinence	Se réfère aux cadres d'analyse existants (code de déontologie, connaissances, projet institutionnel, projet d'intervention kinésithérapique, législation)
Cohérence	Par rapport à la situation, absence de contradiction, parties liées entre elles, rapport logique entre les idées, les propos et les actions
Initiative	Propose, entreprend des actions dans les limites de ses compétences
Habilité	A des gestes et des techniques précis
Éthique et responsabilité	Respecte les limites et les ressources liées à sa fonction Assure le suivi des actes réalisés et réalise une évaluation Comportement cohérent avec l'éthique professionnelle
Maîtrise de soi	Gère ses émotions et adopte une attitude professionnelle
Adaptabilité	Prend la mesure des ressources (environnement et patient) et des contraintes S'inscrit dans un fonctionnement d'équipe
Respect	Respecte autrui dans la relation (patient, famille, équipe soignante et autres intervenants)
Hygiène	Prévient les risques d'infections nosocomiales dans sa pratique (le patient, le personnel et l'entourage)
Communication	Communique à l'oral et / ou à l'écrit de façon structurée, pertinente et adaptée (patient, équipe, aidant) Utilise les supports existants
Attitude/comportement	Fait preuve de curiosité intellectuelle, prend part activement à sa formation

RÉCAPITULATIF DU PARCOURS DE STAGE

STAGE	LIEU DU STAGE	CHAMPS DISCIPLINAIRES RENCONTRÉS
		<p>En fin de 3^e année (K3) : l'étudiant doit avoir parcouru les trois champs cliniques : musculo-squelettique ; neuromusculaire ; respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.</p>